

Quelle place pour les femmes dans l'agriculture alternative ?

Étude comparative des rapports de genre dans deux filières céréales de proximité en Occitanie



Décembre 2021

Sommaire

Introduction.....	4
Enjeux et objectifs de l'étude.....	4
État des lieux initial.....	4
Objectifs de l'étude.....	5
Méthodologie.....	6
Résultats de l'étude.....	6
Farine du Méjean : les femmes quasiment absentes de la gouvernance de la filière et des productions associées.....	6
Description de la filière.....	6
Une filière construite autour des céréales, une culture très masculine	7
Les femmes du côté du soin et du foyer : une répartition du travail subie plus que choisie.....	8
Un manque de reconnaissance et des assignations douloureuses....	10
Peu de femmes présentes dans la gouvernance de la filière.....	10
Une filière créatrice de nouvelles opportunités relationnelles et de nouveaux savoir-faire ... pour les hommes.....	11
Moulin de Pomairol : l'installation de néo-paysan·nes, un cadre propice à la reconfiguration des rapports de genre ?.....	12
Description de la filière.....	12
Quels rôles jouent les femmes au sein de la gouvernance de cette filière ?.....	13
Une dynamique collective « <i>bienveillante</i> » favorable à l' inclusion des femmes et à leur montée en compétences.....	13
Des néo-paysan·nes qui entretiennent un rapport différencié à la technique ?.....	14
La culture des céréales : une activité qui reste majoritairement masculine.....	15
Recommandations.....	16
Annexes.....	19
Petite histoire de la place des femmes dans l'agriculture.....	19
Références.....	22

Introduction

La présente étude vise à comprendre la place des femmes au sein de plusieurs filières¹ céréales de proximité². Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche-action porté par différentes structures de l'accompagnement, de la formation et de la recherche, s'appuyant sur l'étude de quatre filières céréales et rotations associées de proximité afin de construire un référentiel de compétences permettant d'accompagner l'émergence de nouvelles filières de proximité³. Au cours notre enquête, réalisée dans le cadre d'un stage de master 2 au sein de la Fédération Départementale des Civam du Gard, nous avons étudié la place des femmes au sein de deux filières céréales de proximité « du blé au pain » : Moulin de Pomaïrol et Farine du Méjean, deux filières associant agriculteur·ices, meunier·es, boulanger·es et consommateur·ices, respectivement situées dans le Tarn et en Lozère. Nous avons ainsi rencontré des agricultrices afin de mieux comprendre leur rôle au sein de ces filières. Le présent document présente les principaux résultats d'analyse.

Enjeux et objectifs de l'étude

État des lieux initial

En 2016, 27 % des cheffes d'exploitations, co-exploitant·es ou associé·es agricoles sont des femmes, contre 8 % en 1970⁴ (Graph'agri, 2020). Cela ne signifie pas que l'agriculture se féminise, mais que les femmes sont aujourd'hui mieux reconnues au sein de la profession. En effet, si les femmes ont toujours été présentes dans les fermes, elles ont longtemps été invisibilisées (annexe 1). Néanmoins, malgré ces évolutions, les inégalités demeurent importantes dans l'agriculture. Les femmes continuent de se heurter à de nombreux freins pour se former, pour accéder et exercer le métier (Fadear, 2020). Par ailleurs, le travail sur les fermes continue d'être régi selon une forte division sexuée du travail (voir tableau ci-après), notamment lorsqu'elles sont installées en couple, y compris dans l'agriculture biologique (FNAB, 2018). Peu d'entre elles choisissent les grandes cultures (Laisney, Lerbourg, 2012, FNAB, 2018). Enfin, elles sont

-
- 1 Une filière alimentaire désigne l'ensemble des acteurs et des étapes d'une chaîne de production, de la matière première au produit fini, jusqu'à sa commercialisation sur un marché.
 - 2 « Par filières de proximité, on entend une filière qui, d'une part rapproche producteurs, transformateurs et consommateurs d'un même territoire, d'une même région ; d'autre part, dont les produits sont également souvent commercialisés en circuits courts dans d'autres territoires mais dont l'origine et les fabricants sont en ce cas bien identifiés par les consommateurs » (Mulle et al., 2020).
 - 3 Plus d'informations : <https://www.cerealocales.org/>
 - 4 Il faut toutefois noter qu'une femme sur 10 est devenue cheffe d'exploitation (ou d'entreprise) par « transfert entre époux ». Autrement dit, lorsque l'agriculteur part à la retraite, il a transmis l'exploitation à sa conjointe qui la dirige alors jusqu'à sa propre retraite (MSA, 2019)

peu nombreuses à s'investir au sein des organisations agricoles y compris au sein de l'agriculture biologique. (FNAB, 2018)

Genre (ou rapports sociaux de sexe) et division sexuée du travail : quelques précisions pour mieux comprendre

La division sexuée du travail est un mécanisme social qui tend à assigner prioritairement aux hommes des travaux dits « productifs », qui sont souvent des activités à forte « valeur sociale ajoutée » (Kergoat, 2001), tandis que les femmes sont assignées à la sphère « reproductive », qui vise la reproduction de la vie et des moyens de production. Cette division du travail repose sur deux principes : « *la séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe hiérarchique (un travail d'homme "vaut" plus qu'un travail de femme)* » (Kergoat, 2001). La répartition du travail est marquée par ce schéma dans l'ensemble du champ social. Elle est particulièrement marquée dans l'agriculture⁵. Finalement, c'est à partir de cette division sexuée du travail que se construisent des « rôles sociaux » et qui finalement construisent les catégories sociales de l'homme et de la femme, qu'on appelle aussi « genre ».

Ces concepts ont été établis par la sociologie des rapports sociaux de sexe, un courant de pensée féministe matérialiste qui part du principe qu'il existe des rapports de pouvoirs entre femmes et hommes, entendues comme des catégories socialement construites (et non biologiques). Ces catégories sont le produit de rapports sociaux, autrement-dit de tensions qui traversent ces deux groupes sociaux qui ont des « intérêts antagoniques ». C'est les rapports sociaux qui aujourd'hui plus souvent sont appelés « rapports de genre ». Cette analyse féministe pose l'hypothèse du patriarcat comme système d'organisation sociale, entendu comme un système dans lequel le masculin incarne à la fois le supérieur et l'universel (Jablonka, 2019).

Objectifs de l'étude

L'enjeu de cette étude est ainsi de comprendre dans quelle mesure ces filières céréales de proximité, inscrites dans un projet agricole alternatif, reconfigurent ou non les rapports sociaux de sexe et les représentations liées au genre en agriculture.

Après avoir posé l'état des lieux et les enjeux liés aux rapports de genre dans l'agriculture, nous avons fait l'hypothèse selon laquelle des filières marquées par des valeurs et

5 Pour plus de précisions, lire la « brève histoire des femmes dans l'agriculture » en annexe

pratiques alternatives pouvaient reproduire des rapports sociaux de sexe, basée sur une séparation et une hiérarchie entre les sexes. L'objectif est ensuite de comprendre comment intégrer cette problématique dans l'accompagnement de nouvelles filières émergentes

Méthodologie

Pour mener cette étude, nous avons mené des entretiens semi-directifs⁶ avec différent-es acteur·ices des deux filières. 8 entretiens ont été menés auprès de femmes de la filière Moulin de Pomairol et 9 entretiens auprès de femmes⁷ de la filière Farine du Méjean. Nous avons également participé à des réunions de travail des deux filières afin d'analyser la répartition de la parole, la posture, et comprendre les potentiels rapports de pouvoir entre femmes et hommes au sein des collectifs. Lors des entretiens, plusieurs thèmes ont été abordés : la trajectoire et parcours de vie, la place et rôle des femmes sur la ferme, la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle, et enfin, la place au sein de la filière. Les entretiens avaient vocation à croiser les différentes sphères, domestiques, professionnelles et associatives et à prendre en compte l'origine familiale, le capital social et culturel, qui tendent à influencer l'affirmation des femmes et leur rôle sur les fermes (Dufour, Giraud, 2012 ; Rieu, Dahache, 2008).

Résultats de l'étude

Farine du Méjean : les femmes quasiment absentes de la gouvernance de la filière et des productions associées

Description de la filière

Farine du Méjean est une filière alimentaire de proximité, qui a vu le jour en 2012 avec l'idée de restaurer un Moulin à vent sur le Causse Méjean, en Lozère. Actuellement, une

6 L'entretien semi-directif est une technique d'enquête qualitative qui permet d'orienter en partie le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable et consignés dans un guide d'entretien

7 Initialement, pour mieux comprendre les relations entre les deux sexes, nous souhaitions interroger les femmes et les hommes des deux filières. Malheureusement, nous avons dû renoncer à cette analyse croisée pour des questions de calendrier.

vingtaine d'agriculteur·ices, un meunier et 15 boulanger·es composent la filière. Les céréales – bio et conventionnelles – sont intégralement produites par des éleveur·ses du Causse Méjean. Celles-ci sont ensuite moulues par les deux meuniers du Moulin de la Borie sur une meule de silex. La farine – bio (65%) et conventionnelle (35%) – est ensuite commercialisée sous la marque « La Méjeanette » à des boulanger·es et des boutiques de la région. L'objectif de la filière est à la fois de renouer avec la tradition céréalière du Causse Méjean, tout en contribuant au développement local et à l'attractivité du territoire. Cela passe par la valorisation patrimoniale et touristique du site.

Organisation de la filière

L'association Farine du Méjean qui fédère l'ensemble des acteurs, indépendant·es. Seuls les adhérents de l'association peuvent vendre du grain au Moulin. En retour, le Moulin de la Borie a l'obligation de se fournir en céréales auprès des agriculteur·ices du Causse. Une charte de qualité a été mise en place pour tendre vers une production respectueuse de l'environnement. La filière est accompagnée par l'antenne Lozère de la fédération régionale des Civam Occitanie depuis son émergence.

Place des femmes au sein de la filière

Bien que les femmes soient présentes au sein des fermes de Farine du Méjean en qualité de cheffe d'exploitation (1/3 des 21 fermes qui composent la filière sont des GAEC de couple), nous avons constaté que ce sont essentiellement les hommes qui se chargent de la production ou de la transformation des produits de la filière.

Aussi, elles sont très peu présentes dans la gouvernance de la filière. En effet, en plus de l'animatrice, seules deux femmes participent régulièrement aux activités de la filière, une habitante et une agricultrice, qui siège au Conseil d'Administration.

Une filière construite autour des céréales, une culture très masculine

Nous allons voir que la prédominance des hommes au sein de la filière et l'absence de femmes s'expliquent par la division sexuée du travail. En bref, ce sont majoritairement les hommes qui prennent en charge les travaux mécanisés en extérieur, tandis que les femmes s'occupent principalement du soin aux animaux et des tâches administratives.

« Euh.. pff. La filière, c'est un peu comme le tracteur, comme je suis pas allée aux réunions, [je ne me sens] pas trop [faire partie du moulin]. Je suis d'accord qu'on le fasse, mais je suis jamais allée aux réunions. »

Edwige, agricultrice installée en GAEC avec son conjoint

Prendre part aux travaux des champs suppose d'être à l'aise avec les engins agricoles. Or, c'est un outil que les femmes maîtrisent peu, contrairement à leur conjoint. Pour expliquer leur inconfort vis-à-vis des engins et notamment du tracteur, certaines évoquent le manque de temps pour apprendre. D'autres expriment des craintes vis à vis d'un outil, qu'elles connaissent peu.

“Ça me fait un peu peur le grand tracteur. J'ai toujours peur qu'il arrive un truc, que le tracteur se renverse par exemple. C'est stupide, mais bon, ça paraît un peu impressionnant un gros tracteur.” - Marie, agricultrice installée en GAEC avec son conjoint

Eclairage

Contrairement aux travaux de force d'avant-guerre, conduire un tracteur est aujourd'hui physiquement et techniquement accessible à tous.tes. Pourtant, il s'agit d'une activité qui continue de symboliser la force physique et la maîtrise technique ; des caractéristiques qui symbolisent la masculinité dominante (Saugeres, 2002b) et qui structurent la profession agricole (Liepins 2000, p. 612). Les hommes ont ainsi été socialisés pour développer une affinité particulière avec la terre et les machines agricoles. A l'inverse, les femmes ont très souvent intégré l'idée qu'elles ne sont pas « faites pour ça » et sont empêchées de développer ces compétences, soit par autocensure, ou parce qu'elles n'y sont pas incitées par leur entourage.

Les femmes du côté du soin et du foyer : une répartition du travail subie plus que choisie

Les femmes s'occupent principalement du soin des animaux et des tâches administratives. Elles occupent ainsi la majeure partie de leur temps à l'intérieur de la bergerie ou de la maison.

■ Le soin des animaux

il s'agit d'une activité qu'elles prennent aisément en charge car ce sont celles qui leur paraissent les plus faciles d'accès et plus appréciables, notamment pour celles qui ont rejoint leur conjoint sur la ferme, sans formation agricole.

“J'ai commencé par l'agnelage, c'est ce qui me plaisait vraiment. c'est un peu magique et pour moi c'est accessible car c'est pas super dur”

- Edwige, agricultrice installée en GAEC avec son compagnon

Cette spécialisation productive est aussi parfois justifiée par la possession de compétences « féminines ».

C'est moi qui m'occupe des agneaux. [...] Quand j'étais étudiante, ils nous avaient montré une étude sur la santé des veaux en fonction de qui s'en occupait. En premier, c'était les enfants, ensuite, la femme, ensuite l'homme et enfin l'ouvrier. (Christine, agricultrice installée en GAEC avec son compagnon)

Mise en perspective

Ces observations font écho à une tendance générale dans l'agriculture biologique où 78 % des femmes en polyculture-élevage qui gèrent leur ferme en couple privilégient le soin des animaux aux cultures (FNAB, 2018). Cette répartition émane de constructions sociales produites et reproduites par le système patriarcal, qui a tendance à projeter les femmes dans le soin des autres (aussi appelé le *care*) tandis que les hommes doivent se'inscrire dans une masculinité qui les enjoint à s'éloigner de leurs émotions et du soin des autres (Brugère, 2020).

■ Les tâches administratives

Dans les fermes enquêtées, ce sont les femmes qui s'occupent en priorité des tâches administratives (en totalité dans deux fermes, surtout par les femmes dans deux fermes, plutôt par un homme dans une ferme), à l'exception de la déclaration PAC qui est toujours prise en charge par les hommes.

Ce faisant, elles tendent à compenser un travail que les hommes sont moins enclins à faire. Elles acceptent ainsi cette répartition sexuée du travail par souci d'efficacité.

“Lui il est bordélique dans les papiers et avec l'ordinateur c'est compliqué. Donc l'administration, c'est moi.” - Christine, agricultrice installée en GAEC avec son compagnon

Comme l'explique cette agricultrice, un certain nombre de tâches sont réparties selon des critères d'efficacité, mais ne correspondent pas nécessairement à un réel choix.

“J'aimerais bien traire plus. Mais le problème c'est que si mon conjoint ne traie pas, il ne fait rien à la place. Alors que moi, si je ne traie pas, je fais du bureau, je fais du linge. [...] Donc souvent, c'est plus efficace qu'il traie et que je fasse les factures.” - Christine, agricultrice installée en GAEC avec son compagnon

Mise en perspective

Dans l'agriculture biologique, lorsqu'elles sont installées avec leur conjoint, 80 % des agricultrices héritent du travail administratif (FNAB, 2018). De façon générale, elles prennent davantage en charge des activités d'intérieur (que ce soit des activités domestiques ou professionnelles), qui offrent une certaine flexibilité, leur permettent ainsi de concilier activité professionnelle et soin des enfants (Dahache, 2010). Pourtant, un certain nombre d'entre elles aimeraient que le travail soit réparti différemment. Par exemple, dans l'agriculture biologique, 33% des femmes gérant leur ferme en couple expriment le souhait de réduire certaines tâches et elles citent majoritairement les tâches administratives (FNAB, 2018).

Un manque de reconnaissance et des assignations douloureuses

Les femmes manquent de poids dans les décisions sur la ferme et souffrent de ne pas être assez écoutées, y compris dans les domaines dans lesquels elles ont des compétences. L'une d'entre elles nous a exprimé sa frustration.

J'aimerais bien que mon mari prenne un peu plus compte de mon avis. Mais ça, c'est pas gagné ! [...] L'année dernière, je lui ai dit "si je peux rien dire par rapport au troupeau et que c'est toi qui décides tout, je vois pas pourquoi je bosse sur la ferme." [...] Moi je vois pas où est mon rôle ici. Je suis [juste] pratique pour boucher les trous quand il faut ! - Christelle, agricultrice installée en GAEC avec son compagnon

Finalement, l'incompétence technique des femmes et leur éloignement vis à vis de la culture céréalière tend à les marginaliser d'une grande partie des décisions qui y sont liées ainsi que de la filière Farine du Méjean.

Peu de femmes présentes dans la gouvernance de la filière

Pour expliquer le fait que ce soit leur conjoint qui participe aux réunions de gouvernance de la filière plutôt qu'elles, certaines femmes évoquent d'abord le manque de temps et un arbitrage lié à la nécessaire répartition du travail. Néanmoins, nous avons pu nous rendre compte que cette justification n'était pas la raison principale. Dans un contexte où la maîtrise technique est socialement valorisée, nous avons finalement conclu que l'incompétence technique des femmes les empêchent de se sentir légitimes pour prendre part à la gouvernance associative de la filière. De même, dans l'agriculture biologique, 23 % des répondantes citent le « *sentiment de ne pas y avoir sa place* » comme un frein

pour s'investir à l'extérieur de la ferme et notamment dans les organisations agricoles (FNAB, 2018).

L'une des agricultrices, active au Conseil d'Administration de l'association fait néanmoins figure d'exception. Nous avons noté qu'il s'agit de la seule femme qui n'est pas installée avec son conjoint.

Une filière créatrice de nouvelles opportunités relationnelles et de nouveaux savoir-faire ... pour les hommes

Depuis sa création, la filière Farine du Méjean a constitué un réel tremplin pour renforcer les liens sociaux entre professionnels du territoire.

Le lien qu'on crée entre agriculteurs, c'est primordial. Le lien social qui s'est créé grâce à ça... ça donne envie de rester [dans la filière] pour faire d'autres choses. - Bertrand, agriculteur

Par ailleurs, cette filière a aussi permis aux agriculteur et aux boulangers impliqués d'acquérir de nouveaux savoir-faire dans leur métier et sur les autres métiers présents au sein de la filière.

Le travail au levain, je l'aurais peut-être pas fait si j'étais resté sur des farines conventionnelles. - Vincent, boulanger

Cependant, du fait de leur éloignement de la culture des céréales et de la gouvernance, les femmes ne semblent pas en bénéficier au même titre que les hommes.

Pour conclure, les femmes sont très peu représentées au sein de la filière. Cette absence s'explique par la répartition sexuée du travail au sein des fermes, davantage subie que choisie. Le maintien des femmes dans les tâches de soin des animaux et d'intérieur les. Finalement, il s'agit d'une initiative qui bénéficie surtout aux hommes, qui montent en compétences et renforcent leur tissu relationnel.

Moulin de Pomairol : l'installation de néo-paysan·nes, un cadre propice à la reconfiguration des rapports de genre ?

Description de la filière

La filière Moulin de Pomairol vise à proposer une alternative au système de production de blé et de mouture industriels en produisant « *de façon locale et solidaire des céréales de variétés de pays, des farines moulues sur meules de pierre et des pains faits artisanalement au levain* ». Créée en 1995, la filière rassemble aujourd'hui une vingtaine d'acteurs : des agriculteur·ices, des paysan·nes boulanger·es et boulanger·es installé·es dans les départements de l'Aude, du Tarn et de l'Hérault, dans un périmètre de 100km autour de la commune de Lacabarède, où se situe l'un des moulins et les installations de tri et de stockage. L'association Moulin de Pomairol se charge ainsi d'acheter et de transformer des céréales en farine, à l'aide des trois moulins *Astrié*⁸ qu'elle détient. Le grain est alors mis en commun puis vendu aux boulanger·es de la filière ainsi qu'à des particuliers. Enfin, l'association a également vocation à sensibiliser le public sur les blés anciens, notamment par l'organisation annuelle de la Fête du Moulin et de créer des liens sur le territoire.

Organisation et structuration de la filière

Concernant la gouvernance associative, une dizaine de personnes sont actuellement actives au sein de l'association. Ils et elles sont soutenu·es par deux animatrices, l'une embauchée (en alternance) par l'association Moulin de Pomairol, et une animatrice du Biocivam de l'Aude.

8 Le moulin *Astrié* porte le nom de ses créateurs André et Pierre *Astrié*. Il s'agit d'un assemblage de deux petites meules de granit, l'une dormante et l'autre tournante, dont l'écartement entre les deux est défini par un système de réglage micrométrique, qui permet de dérouler le grain, plutôt que de l'écraser.

Quels rôles jouent les femmes au sein de la gouvernance de cette filière ?⁹

Au sein de cette filière, le conseil d'administration, composé de 10 personnes est mixte (6 hommes et 4 femmes). Il s'agit de deux paysanne-boulangères, une boulangère et une agricultrice pastière-biscuitière. Le bureau est paritaire (3 femmes et 3 hommes). Par ailleurs, il nous a semblé que les responsabilités et le travail ne sont pas réparties de façon genrée. Pour les animatrices autant que pour les femmes actives, être une femme au sein du moulin ne « *change rien* ». Aucune d'entre elles ne nous ont exprimé de difficultés ou raconté avoir subi des comportements sexistes ou déplacés.

Parmi les quatre femmes impliquées dans la gouvernance de la filière, toutes sont seules cheffes d'exploitation ou d'entreprise. Elles sont installées sur des petites surfaces (moins de 20 hectares) et la transformation (pain, pâtes ou biscuits) est centrale dans leur système productif. Trois d'entre elles ne sont pas issues du milieu agricole et se sont installées suite à une reconversion professionnelle. L'une d'entre elles est issue du milieu agricole. Elles ont donc toutes besoin de cet outil pour pérenniser leur activité.

L'une des particularités de la filière associative Moulin de Pomaïrol est de « *permettre à des petites fermes d'exister* ». Ainsi, la diversité des possibilités qu'offre la filière associative (mouture à façon, accès à des infrastructures de tri, de stockage pour les paysannes boulanger.es, approvisionnement de petits volumes de farine) répond aux besoins différenciés de petites unités de production. Ainsi, le projet politique de la filière explique la forte présence de femmes qui sont plus souvent installées sur des petites surfaces que les hommes et qui sont plus susceptibles que les hommes d'intégrer des activités de diversification dans leur projet agricole (Laisney, Lerbourg, 2012 ; Annes, Wright, 2017 ; Barthez, 2005).

Une dynamique collective « *bienveillante* » favorable à l'inclusion des femmes et à leur montée en compétences

Les femmes rencontrées parlent de la filière comme un collectif qui leur a permis de développer des relations d'entraide et de monter en compétences. Selon deux agricultrices, cette « bienveillance », qu'elles retrouvent aussi dans d'autres organisations « alternatives » se distingue d'autres d'autres espaces davantage liés à l'agriculture conventionnelle, au sein desquels elle ont eu à faire à des comportements discriminants.

9 Lors de notre étude, nous avons également rencontré des femmes faisant partie de la chaîne de production, mais nous concentrons notre analyse sur les personnes impliquées dans la gouvernance.

Je suis novice, je suis pas du tout du milieu agricole, donc [le moulin] permet de s'appuyer sur des compétences de chacun.e. Je sais que je ne serai pas jugée, [on ne me dira pas] « ah t'es nulle t'y connais rien ». [...] [C'est comme] une formation ADEAR ou BioCivam, c'est plus alternatif et ça va toucher un public plus bienveillant et plus non jugeant... Oui c'est différent d'autres endroits [où je] me suis sentie débile, jugée.

Manon, paysanne-boulangère

Éclairage

Certains travaux montrent que l'agriculture conventionnelle tendrait à exclure les femmes des espaces de savoir, tandis que l'agriculture « durable » [sustainable⁶] créerait des espaces d'empouvoirement pour les agricultrices. (Trauger, 2004). Ces résultats ne doivent cependant pas nous mener à idéaliser l'agriculture alternative, qui est multiple et au sein de laquelle des discriminations demeurent. Dans l'agriculture biologique par exemple, les femmes demeurent peu investies dans les organisations agricoles et 23 % des répondantes citent le « *sentiment de ne pas y avoir sa place* » comme un frein pour s'y investir (FNAB, 2018).

Des néo-paysan·nes qui entretiennent un rapport différencié à la technique ?

Au sein de la filière, la majeure partie des personnes impliquées sont des « néo-paysan·nes », qui ne sont pas issu.es du milieu agricole. Ils et elles se sont reconverti.es après des études supérieures et une vie professionnelle hors du monde agricole. Il s'agit principalement de boulangier.es et paysan·nes boulangier.es (seul un agriculteur céréalier est présent). Leur installation est un projet politique qui s'inscrit dans les valeurs de l'agriculture paysanne.

Il semblerait que les pratiques liées au métier de paysan·ne boulangier·e tendent à s'éloigner des objets techniques qui symbolisent la force physique et la puissance et à valoriser la coopération avec les humain.es, la nature et la matière. Concrètement, les semences paysannes forcent la coopération entre l'humain, les semences et le sol ; le soin du levain ou encore l'utilisation du four à bois obligent à coopérer avec différentes matières vivantes (pâte, feu, bois) (Barbier, Moiti-Maïzi, 2019).

La culture des céréales : une activité qui reste majoritairement masculine

Au sein de cette filière, la culture de céréales reste peu prise en charge par les femmes. Elles conservent un rapport complexe au tracteur et tendent à déléguer la culture de céréales à des prestataires. C'est un point commun avec Farine du Méjean et cela montre que la culture de céréales reste un point d'achoppement dans les rapports sociaux de sexe, y compris au sein d'une initiative plus inclusive envers les femmes. Finalement, en ce qui concerne les grandes cultures, la division sexuée du travail demeure au-delà du simple couple hétérosexuel.

Néanmoins, celles qui délèguent les travaux des champs restent "pilotes" des travaux. Elles maîtrisent les étapes et les enjeux des cultures céréalières. Cela montre que « ne pas faire soi-même » n'exclut pas nécessairement du savoir et de compétences culturelles.

L'une des agricultrices a fait le choix de s'initier à la conduite du tracteur et à la mécanique pour effectuer elles-mêmes les travaux des champs. L'objectif est double. Il s'agit à fois de dépasser les schémas sexués classiques, mais c'est aussi une stratégie face aux difficultés rencontrées avec les prestataires.

Il y a deux ans, j'ai pas pu semer car [...] le gars était jamais dispo quand je l'appelais. J'étais pas prioritaire, car il avait déjà ses habitués, des mecs du coin. [...] Je n'ai pas aimé cette posture de la nana qui passe son temps à téléphoner. [J'avais vraiment l'impression] que c'est parce que [j'étais] suis une nana toute seule en bio qu'on se [foutais] de ma gueule. C'était peut-être pas le cas, mais je l'ai vécu comme ça. Manon, paysanne-boulangère

Finalement, au sein de cette filière, la présence d' agricultrices installées dans le cadre d'un projet personnel, non issues du milieu agricole (NIMA) avec un capital culturel et social importants qui s'affirment davantage, et d'hommes NIMA tendrait finalement à atténuer les rapports de domination entre hommes et femmes.

En conclusion, cette étude qui nous a permis d'observer deux situations contrastées en matière de rapports de genre et ainsi de vérifier l'hypothèse selon laquelle les modes de production, de transformation et de distribution alternatifs ne suffisent pas à émanciper les femmes qui y sont impliquées et à atteindre une réelle égalité entre femmes et hommes. Nous avons ainsi observé plusieurs facteurs d'influence.

Tout d'abord, Il nous a semblé que l'installation seule ou en couple contribue à influencer la nature des compétences maîtrisées par les femmes et leurs possibilités d'émancipation. Aussi, il semblerait que la technicisation de l'agriculture ait contribué à masculiniser le métier, contribuant ainsi à écarter les femmes d'un certain nombre de compétences technico-scientifiques. La présence de nouveaux·elles paysan·nes non issu.es du milieu agricole et qui s'inscrivent dans un univers agricole alternatif, tendrait à

renouveler les codes agricoles et les rapports de genre, à la faveur de plus d'égalité femmes-hommes.

Néanmoins, en dépit de ces avancées, que ce soit dans l'une ou l'autre des filières étudiées, les femmes n'accèdent toujours pas aux mêmes savoir-faire que les hommes notamment en matière de maîtrise des engins agricoles (conduite et mécanique) et des grandes cultures. Les stéréotypes et les problèmes de légitimité demeurent. Ainsi, la mise en œuvre d'actions visant à leur faciliter l'accès à certaines compétences, en déployant des outils adaptés.

Recommandations

■ Pour les CIVAM

- Mener d'autres enquêtes sur la répartition des tâches professionnelles et domestiques au sein des collectifs agricoles accompagnés
- Mener des réflexions sur la parité ¹⁰ au sein de sa propre organisation
- Intégrer l'approche genre dans les différents travaux de recherche-action menés par les CIVAM
- Renforcer la formation des animateur.ices sur la question du genre

Pour s'outiller :

- ✓ L'ONG belge Le Monde selon les Femmes propose des formations « genre » à la demande pour déconstruire les stéréotypes de genre.

Plus d'infos sur : <https://www.mondefemmes.org>

- ✓ S'appuyer sur les travaux de la commission du réseau Civam « Femmes et milieu rural »

■ Au sein des filières

¹⁰ Ici, la parité est entendue au sens large. Il s'agit de la parité quantitative (le nombre de femmes et d'hommes au sein des différents niveaux de responsabilité) mais aussi qualitative (la répartition concrète de la parole et des responsabilités entre femmes et hommes).

- Interroger le fonctionnement et la présence des femmes au sein de la chaîne technico-économique et des instances de gouvernance des filières de proximité, afin de mettre en place une gouvernance plus inclusive et non discriminante

→ Concrètement, il s'agit d'être attentif-ves aux modalités de participation des hommes et des femmes dans les collectifs en mesurant par exemple :

- La répartition de la parole au sein des réunions, la légitimité et la prise en compte des prises de parole selon le genre
- La répartition des tâches au sein du collectif en fonction des thématiques (qui prend des notes, qui fait des compte-rendus, qui intervient dans la sphère publique?)

Exemples d'actions concrètes

- Inscrire la parité dans les statuts de l'association
- S'auto-évaluer en regardant la répartition des femmes et des hommes à chacun des postes de décision, en observant le déroulé d'une réunion et en mesurant la répartition de la parole et les tâches
- Repenser les règles de gouvernance : par exemple, aller vers des mandats plus courts, non-cumulables, une co-présidence mixte ou collégiale
- S'assurer que les réunions sont organisées à des moments où tout le monde est disponible

Pour s'outiller :

- ✓ Intégrer l'approche genre dans son projet associatif et sa gouvernance, Guide d'appui, Coordination Sud

<https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Guide-dappui-%C3%A0-lint%C3%A9gration-de-lapproche-genre-chapitre-projet-associatif-et-gouvernance.pdf>

- Créer des groupes de femmes en mixité choisie

Face aux discriminations genrées, les groupes mixtes dans lesquels s'exercent des schémas discriminants, ne permettent pas aux femmes de parler de leurs difficultés et de les surmonter.

→ Les groupes non mixtes sont des espaces bienveillants au sein desquels la parole est libérée, et où elles peuvent parler librement de leurs difficultés. L'objectif est de leur permettre de sortir de leur isolement, de s'outiller pour renforcer leur autonomie, de gagner en bien-être et en durabilité sur l'exploitation, de se former pour s'affirmer et gagner confiance en elles, pour finalement trouver un équilibre qui leur convienne mieux.

12 groupes non-mixtes* existent au sein du réseau Civam, dans lesquels des temps de discussion mais aussi de formation sont organisés (par exemple : communication et résolution de conflits, santé au travail, conduite du tracteur, soudure).

Pour s'outiller :

- ✓ Diffuser la boîte à outils [« Créer, animer interroger l'existence de groupes agricoles en non mixité choisie »](#)
- ✓ Faire connaître les groupes en mixité choisie du Réseau Civam et leurs travaux, faire un voyage d'étude pour rencontrer les femmes des groupes existants

Annexes

Petite histoire de la place des femmes dans l'agriculture

Depuis la seconde Guerre Mondiale, la modernisation agricole, qui repose sur la mécanisation, la chimie et l'agrandissement des fermes a fortement restructuré l'agriculture française. Le couple hétérosexuel s'est alors imposé comme le socle de l'agriculture moderne. Ce modèle s'appuyait en fait sur une forte hiérarchie et une séparation entre les sexes. Le travail était partagé entre hommes et femmes : Il y avait des travaux de femmes et des travaux d'hommes. En effet, avec la mécanisation des travaux des champs et la professionnalisation du métier d'agriculteur, les femmes sont désormais surtout affectées aux travaux domestiques. Elles effectuent ainsi de nombreux travaux dont le résultat est invisible (le ménage par exemple). Elles restent néanmoins actives dans les travaux de la ferme, mais elles n'y occupent qu'un rôle subalterne. En effet, ce sont les hommes qui maîtrisent les machines agricoles et qui prennent en charge la plupart des travaux des champs. Les femmes interviennent « en complément » pour les aider certaines tâches. Finalement, le travail des femmes, discontinu et morcelé, contribue principalement à fluidifier et à accroître l'efficacité du travail de l'agriculteur (Nicourt, 2014). Toutefois, cette polyvalence et le fait de ne pas avoir de travail à elles les conduit les empêche d'acquérir une réelle identité professionnelle. « *tout faire c'est ne rien faire* » diront certaines (Nicourt, 2014). Pour les hommes au contraire, le statut préexiste à la transmission du patrimoine et le système d'héritage de père en fils, leur procure automatiquement une identité socio-professionnelle. (Rieu, 2004). Par ailleurs, l'homme était la plupart du temps reconnu comme le chef d'exploitation, tandis que la femme était « aide familiale ». elle ne bénéficiait d'aucun statut, ni d'aucune reconnaissance sociale ni économique pour son travail (Barthez, 1984).

A partir des années 70, face aux difficultés, certaines choisissent de quitter les campagnes. Parmi celles qui restent, certaines se mobilisent obtenir une place sur la ferme. Ainsi, les agricultrices affluent dans les stages de formation à la gestion et à la comptabilité. Elles acquièrent ainsi du pouvoir dans la famille et dans la ferme (Salmona, 2003).

A partir des années 80, dans le sillage des luttes féministes et des transformations au sein de la famille, on observe une forme de reconfiguration des rapports sociaux de sexe qui étaient basés sur le modèle de l'homme à la production et de la femme s'occupant de la reproduction du foyer (Dahache, 2014). Les femmes jouent alors un rôle important dans la diversification de l'agriculture., en développant des activités alors non considérées comme agricoles, mais qui s'inscrivent dans le prolongement de l'acte de production (transformation, vente directe) ou qui ont pour support l'exploitation (ferme pédagogique, accueil à la ferme, restauration, activités culturelles, etc.).¹¹

Par ailleurs, elles acquièrent peu à peu une meilleure reconnaissance statutaire (voir figure ci-après), ce qui leur permet d'accéder à une meilleure reconnaissance

¹¹ La diversification désigne aussi parfois une certaine déspecialisation de l'acte de production agricole (nouvel atelier, nouvelle production végétale) (Bonhommeau, 2014).

professionnelle. Néanmoins, les évolutions sont lentes et aujourd'hui, le métier reste considéré comme un « métier d'hommes ». Malgré les évolutions, elles se heurtent toujours à des difficultés pour trouver leur place au sein de la profession.



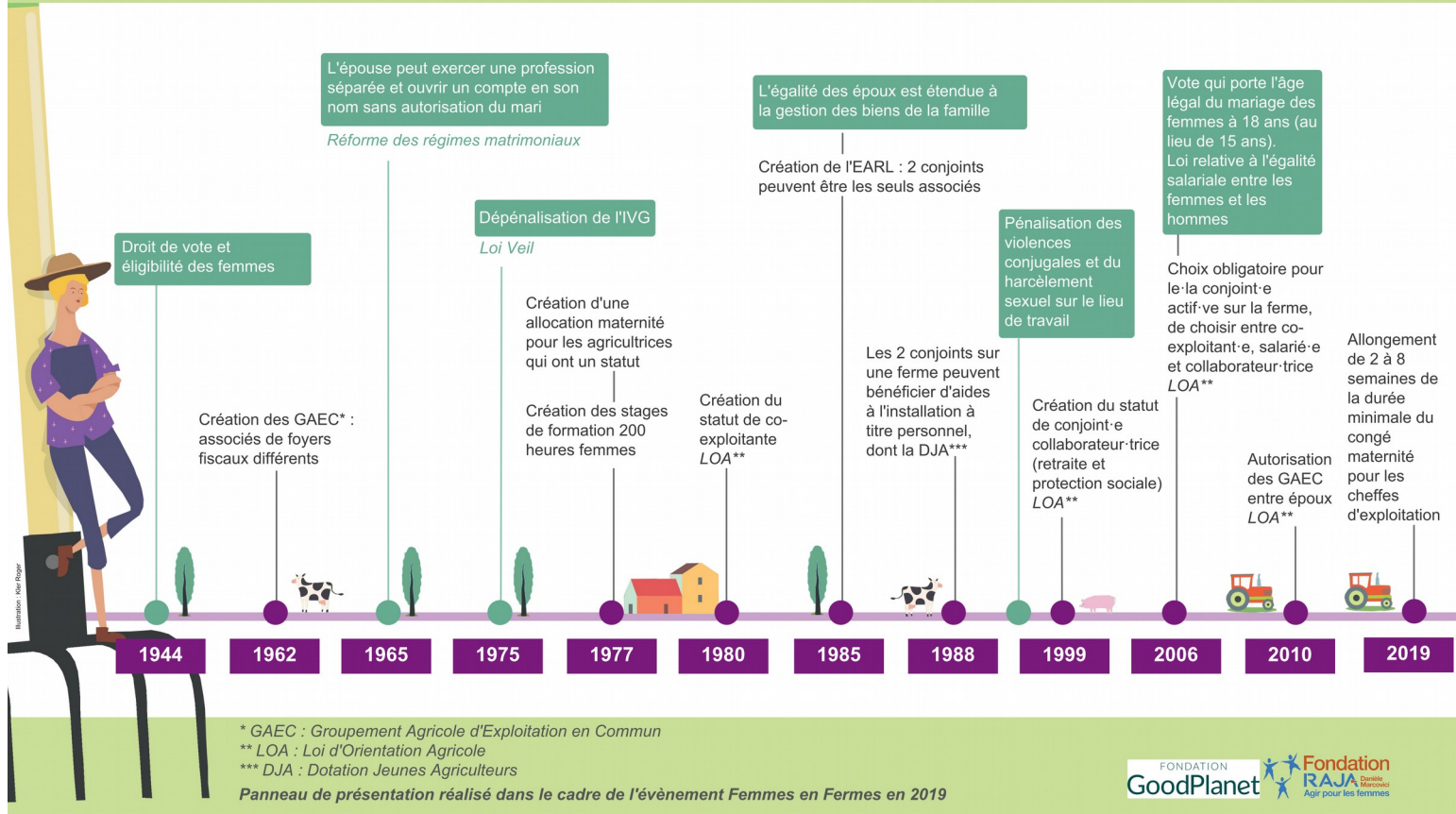
LE DROIT DES FEMMES ET DES AGRICULTRICES

Dans les années 70

8% des chef-fe-s d'exploitation sont des femmes,
39% de femmes sont dans l'enseignement agricole
3% de femmes sont élues à l'Assemblée nationale
Violences faites aux femmes : pas de données car pas d'études

Aujourd'hui

27% des chef-fe-s d'exploitation sont des femmes,
52% de femmes sont dans l'enseignement agricole
39% de femmes sont élues à l'Assemblée nationale
220 000 femmes sont victimes de violences conjugales (130 décès)



Références

Annes A., Wright W., 2017. Agricultrices et diversification agricole : l'empowerment pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir sur les exploitations en France et aux États-Unis, Cahiers du Genre, 63, 99-120. DOI : 10.3917/cdge.063.0099.

Barbier C., Pascale Moity-Maïzi P., 2019. Devenir paysan-boulangier, vers plus de collaborations et d'autonomie, Association Française des Anthropologues | « Journal des anthropologues », 158-159 | 225-248. <https://doi.org/10.4000/jda.8966>

Barthez A. 1982. Famille, travail et agriculture. Economica. Paris, France. 189p

Barthez, A., 2005. Devenir agricultrice: À la frontière de la vie domestique et de la profession. Economie Rurale 289–290, 30–43.
<https://doi.org/10.4000/economierurale.102>

Bonhommeau, P. 2014. Activité agricole, multifonctionnalité, diversification, pluriactivité, ...de quoi parle-t-on ? Pour, 221, 29-35. <https://doi.org/10.3917/pour.221.0029>

Brugère F., 2020, La persistance du patriarcat, Multitudes, 79, 193 -198. DOI : 10.3917/mult.079.0193.

Dahache, S. 2010. Chapitre 3 / La singularité des femmes chefs d'exploitation. Dans : Bertrand Hervieu éd., *Les mondes agricoles en politique* (pp. 93-110). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.hervi.2010.01.093>

Dufour, A. and C. Giraud, 2012. Le travail en exploitation d'élevage bovin laitier est-il toujours conjugal? INRA – Productions Animales 25 (2), 169–180.
<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2012.25.2.3206>

FADEAR, 2020. Femmes paysannes : s'installer en agriculture, freins et leviers

FNAB, 2018. Quelle est la place des femmes dans l'agriculture biologique ?

Graph'agri, 2020. Agreste

Jablonka I, 2019. Des hommes justes - Du patriarcat aux nouvelles masculinités. Seuil

Laisney, C., Lerbourg J., 2012. Les femmes dans le monde agricole, 38 Centre d'études et de prospective, 38, 1-8.

Kergoat, D., 2001. Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe, in Bisilliat, J., et Verschuur C.. Genre et économie : un premier éclairage. Genève : Graduate Institute Publications, 78-88. DOI :10.4000/books.iheid.5419.

MSA, 2020. Population non-salariée féminine en agriculture en 2018, InfoStatPress

Mulle A., Villajos C., Moinet K., Chiffolleau Y., 2020. Grandes cultures : développer son activité en filière de proximité. Guide à destination des acteurs des filières.
<https://www.civam.org/ressources/type-de-document/guide-technique/grandes-cultures-developper-son-activite-en-filieres-de-proximite/>

Nicourt, C., 2014. Le lent dévoilement du travail des agricultrices. *Vertigo*, 14, 2-23.
<https://doi.org/10.4000/vertigo.14731>

Rieu A., 2004. Agriculture et rapports sociaux de sexe : la révolution silencieuse des femmes en agriculture. *Cahiers du Genre*, L'harmattan, 37, 115-130. halshs-00109561

Rieu, A., Dahache, S., 2008. S'installer comme agricultrice : sur la socialisation et la formation sexuée en agriculture, *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 88, 71-94. DOI: 10.22004/ag.econ.207801

Salmona M., 2003/2. Des paysannes en France : violences, ruses et résistances, *Cahiers du Genre*, 35, 117-140. DOI : 10.3917/cdge.035.0117

Trauger A., 2004. 'Because they can do the work': women farmers in sustainable agriculture in Pennsylvania, USA, *Gender, Place and Culture*, Vol. 11, No. 2.
<https://doi.org/10.1080/0966369042000218491>

Cette étude a été réalisée par la Fédération Départementale des Civam du Gard, dans le cadre d'un stage de Master 2. Elle fait partie du programme de recherche-action pluriannuel intitulé « Accompagner l'évolution des compétences des acteurs des systèmes alimentaires territorialisés pour renforcer leur durabilité : Le cas des céréales et rotations associées ».

Les différents partenaires associés au projet sont les suivants :



Le projet a été financé grâce aux soutiens financiers suivants :



Rédactrice : Léa Gotté